

COMMUNIQUÉ
4 janvier 2021

**VACCINATION : FAUT-IL ACCELERER ?
L'AD-PA PROPOSE DE L'ELARGIR**

Certaines analyses tendent à indiquer qu'il conviendrait d'accélérer la mise en œuvre de la campagne vaccinale contre le COVID.

Pour l'AD-PA il ne peut y avoir d'accélération en établissement pour personnes âgées, cible de cette première phase de vaccination.

En effet, avec un lancement de campagne un dimanche 27 décembre, période de fêtes de fin d'année et vacances pour tous les Français, des contraintes logistiques et de conservations particulières, des délais nécessaires d'information et recueil de consentement, des ressources humaines largement épuisées et insuffisamment nombreuses, la mise en œuvre de cette campagne vaccinale ne pourra pleinement prendre effet que sur les semaines à venir.

Les directeurs ne souhaitent en aucun cas mettre une pression supplémentaire à des équipes ayant été en première ligne depuis le début de la crise et pour lesquelles aucune annonce de renfort supplémentaire pérenne n'a été formulée par le Président de la République, puisque la loi Autonomie n'est même pas confirmée.

Pour autant, l'AD-PA avait proposé dès le début des travaux de préparation de la campagne que soient inclus dès la 1^{ère} phase vaccinale les personnes âgées vivant à domicile tout comme les professionnels qui les accompagnent.

L'AD-PA attend donc de l'Etat qu'il mette en œuvre très rapidement cette préconisation d'élargir la vaccination afin de permettre aux personnes âgées et à tous les professionnels volontaires d'être vaccinés dès à présent tout en laissant le temps de la réflexion à celles et ceux encore indécis.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tél. : 06 37 43 34 12

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



[@AssociationADPA](#)



<https://www.facebook.com/AssociationADPA/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées